Réf. Farde e-Assemblées : 2736229

N° OJ : **90**

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/10/2026

Objet : Convention de partenariat du Fonds Social Européen FSE+ 2025-2026 et de ses annexes, dans le cadre du Projet TechnoBru-TechnoWal entre Le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens (CCGPE) et la Ville de Bruxelles.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;

Considérant que le projet du Fonds social européen Plus (FSE+) introduit par le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens auprès de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire (CCGPE-DGEO) porte sur le soutien à l'organisation de formations de pointe ouvertes aux différents publics cibles éligibles dans les centres de technologies avancées (CTA) ;

Considérant que ce projet vise, à travers son réseau de 30 CTA, dont 23 en Wallonie et 7 à Bruxelles, à déployer des formations de pointe sur des équipements en phase avec les besoins des entreprises, dans les secteurs professionnels porteurs et répondant à des métiers en pénurie ;

Considérant que ces secteurs sont l'agronomie, l'industrie, la construction, l'hôtellerie et l'alimentation, l'industrie graphique et les arts appliqués, le service aux personnes et les soins infirmiers ainsi que les sciences appliquées ;

Considérant que ce projet est intitulé « TechnoBru-TechnoWal » ;

Considérant que, dans le cadre du Programme opérationnel FSE+ 2021-2027, une subvention de 27.500,00 € est octroyée par le CCGPE-DGEO à la Ville de Bruxelles pour couvrir les frais de personnel pédagogique d'un demi-équivalent temps plein pour le CTA Infographie situé à Bruxelles ;

Considérant que la convention de partenariat FSE+ 2025-2026 couvre la période du 25 août 2025 au 3 juillet 2026 au plus tard ;

Vu l'avis de la section du Département ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

DÉCIDE :

Article unique : Approuver la convention de partenariat FSE+ 2025-2026 et ses annexes dans le cadre du projet « TechnoBru-TechnoWal », entre le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens auprès de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire (CCGPE-DGEO) et la Ville de Bruxelles.

Annexes :

Convention (Consultable au Secrétariat des Assemblées)